

DEPARTEMENT  
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT  
APT

DELIBERATION  
N°2019/001

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF  
425 CHEMIN PERUSIER  
84300 TAILLADES

### **SEANCE DU 14 MARS 2019**

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	6
VOTES POUR	6
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

**PRESENTS** : Mr DOMINIQUE Pierre Président  
**Syndic titulaire** : HONORAT Guy - PECOULT Jocelyn – DEVINE Marc  
**Excusé** : PONCET Norbert – PELISSIER Laurence

**Syndic suppléant** : LIENS Charles - M. OLIVIER Denis

L'an deux mille dix-neuf et le quatorze mars, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

**Objet** : Compte administratif 2018

=====

#### **LE SYNDICAT :**

Le Président dépose sur le bureau le Compte administratif 2018. Il en donne lecture et expose les motifs qui justifient ses propositions.

Le président rappelle les résultats de clôture de l'exercice 2017 :

001 – solde d'exécution en section investissement : + **348 133.60** euros

002 – excédent antérieur en section de fonctionnement : + **169 183.22** euros

Le compte administratif fait apparaître à la clôture de l'exercice 2018 :

001 – déficit d'exécution en section investissement : - **70 044.00** euros

002 – excédent en section de fonctionnement : + **128 628.77** euros

A la clôture des comptes de l'exercice 2018 le résultat global constaté est de **575 901.59** euros, réparti comme suit :

001 – solde d'exécution en section investissement : + **278 089.60** €

002 – excédent antérieur en section de fonctionnement : + **297 811.99** €

#### **LE SYNDICAT :**

OUI l'exposé du compte administratif des recettes et des dépenses présenté par son président après vérification des pièces à l'appui,

#### **RECONNAIT**

Que les recettes et les dépenses de l'exercice clos ont été régulièrement affectées et sont reportées.

#### **APPROUVE**

Le compte administratif de son président pour l'année 2018 se soldant par un excédent de :

+ **297 811.99** Euros en section de fonctionnement

+ **278 089.60** Euros en section d'investissement

Envoyé en préfecture le 18/03/2019

Reçu en préfecture le 18/03/2019

Affiché le

ID : 084-298401712-20190314-2019\_001DELIBCA-DE

**Où l'exposé du Président** : la commission syndicale approuve le compte administratif 2018 et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

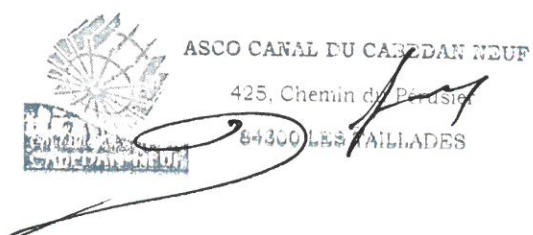
Le compte administratif est joint en annexe de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme

Le Président

Mr DOMINIQUE Pierre

LE SYNDIC



Pièces jointe : CA 2018

Envoyé en préfecture le 18/03/2019
Reçu en préfecture le 18/03/2019
Affiché le
ID : 084-298401712-20190314-2019_001DELIBCA-DE